Que retenir de l'année 2015 du Parc du Pilat ?

BILAN ANNUEL
D'ACTIVITÉS 2015

Parc naturel régional du Pilat

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE

DONNÉES CHIFFRÉES

- Un budget de 3 865 905,47 € en fonctionnement et de 853 783,54 € en investissement (chiffres issus du Budget primitif).
- 1272 mandats de dépenses et 341 titres de recettes émis.
- 30 dossiers de demande de subvention déposés pour le Syndicat mixte du Parc.
- 29 dossiers de demande de subvention portés par d'autres acteurs du territoire, émargeant aux dispositifs financiers animés par le Parc.
- 15 stagiaires accueillis.

LES BONUS DU CONSEIL SYNDICAL

En 2015, le Conseil syndical du Parc s'est réuni 5 fois, soit autant d'occasions, sous un format favorisant les échanges entre élus appelé « bonus », de valoriser des actions mises en œuvre sur le Pilat par le Syndicat mixte du Parc ou d'autres acteurs en réponse à un des objectifs de la Charte du Parc. « Prendre des initiatives pour une mobilité durable » ou encore « Viser sobriété et efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables » sont deux objectifs qui ont été mis en exergue, l'année 2015 ayant en effet été placée sous le signe du Changement climatique.
L'année 2015 a d'ailleurs été couronnée par la reconnaissance nationale et régionale de la démarche commune à Saint-Étienne-Métropole et au Parc du Pilat « Territoire à énergie positive pour la croissance verte : TEPos CV ».

500 000 € POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Lauréat de l'appel à projets national TEPos-CV, le territoire Pilat – Saint-Étienne-Métropole a bénéficié d'une enveloppe de 500 000 € octroyée par l'État pour des actions en faveur de la transition énergétique. Accompagnés par le Parc, les bénéficiaires de ces fonds ont notamment été les Communautés de communes de la Région de Condrieu et des Monts du Pilat, ainsi que les communes de Bessey et Les Haies, mais aussi des entreprises et des associations.

Les projets financés sont des rénovations énergétiques et thermiques de bâtiments publics et l'achat de véhicules électriques ou hybrides ou encore des aides pour le développement des énergies renouvelables pour les privés.

LA RÉVISION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION DU PARC

En collaboration avec une agence de communication, le Parc a remis à plat sa stratégie de communication : les grands objectifs de communication – en cohérence avec la charte du Parc Objectif 2025 – les publics cibles – les supports de communication.

La nouvelle stratégie adoptée en juillet 2015 propose de restructurer les contenus et la forme des outils de communication existants. Cela passera par la création d'une nouvelle charte graphique et par une attention particulière à porter à chaque rédactionnel.

Une nouveauté préconisée : la présence du Parc sur Facebook pour toucher, dans un rapport direct et immédiat, un public plus large. La page Facebook du Parc du Pilat est lancée début 2016.

DES PARTENARIATS FINANCIERS NOUVEAUX OU RENOUVELÉS

En 2015, les négociations ont abouti à de nouvelles contractualisations financières qui bénéficieront au Pilat sur la période 2015-2020.

En février, la candidature du Parc au titre de la nouvelle programmation européenne LEADER a été acceptée pour une stratégie visant à « Faire de la relation urbain-rural un atout pour le développement économique local ». Ce dispositif concerne le territoire du Parc et 9 villes-portes pour un montant d'aide européenne de 2 490 000 €.

Le PSADER, dispositif contractuel régional dédié à l'agro-sylvo-écologie, a été renouvelé en juin et permet jusqu'à 719 720 € de subventions régionales.

Par ailleurs, la candidature du Parc au dispositif Pôle de nature Massif central a été acceptée. Elle s'appuie sur une stratégie visant à développer les sports de nature et particulièrement le vélo, avec une aide européenne de 500 000 €.

Ce bilan d'activités n'est pas une liste exhaustive des actions réalisées au cours de l'année 2015 par le Syndicat mixte du Parc.
Il est destiné à illustrer, au travers de données chiffrées et de quelques actions phares, les axes autour desquels s'organise l'action du Syndicat mixte du Parc en déclinaison de la charte Objectif 2025.

CHARTE 2025 AXE 4

UN PARC, ACTEUR DU TERRITOIRE RÉGIONAL ET AU-DELÀ

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Tisser des relations solidaires au sein du territoire avec les métropoles voisines et les territoires périphériques.

Stimuler l'innovation et l'approche prospective par des collaborations ou coopérations.

RÉSEAU

CRÉATION DE L'APARA

Pour contribuer à la création de la nouvelle grande région Auvergne Rhône-Alpes, les 9 Parcs naturels régionaux (PNR) existants (Pilat, Vercors, Baronnies provençales, Livradois Forez, Monts d'Ardèche, Massif des Bauges, Chartreuse, Volcans d'Auvergne et Haut-Jura) et les 4 Parcs en création (Aubrac, Sources et Gorges de l'Allier, Belledonne et La Dombes) ont décidé, sur ce nouvel espace d'actions, de créer l'Association des PNR d'Auvergne Rhône-Alpes : APARA. L'assemblée générale constitutive d'APARA s'est réunie le 12 octobre 2015 et a élu à sa tête Michèle Perez, présidente du Parc du Pilat.

APARA facilitera les échanges et projets entre les Parcs mais aussi avec la Région et les autres têtes de réseaux régionaux. À noter qu'Auvergne Rhône-Alpes est la région qui compte le plus grand nombre de Parcs. Ces derniers couvrent près de 30 % de l'espace régional.

EXPÉRIMENTATION

DÉMARCHE TEMPORELLE MONTS DU PILAT – BASSIN D'ANNONAY

Le Parc a expérimenté une démarche nationale sur les politiques temporelles, avec l'appui de l'association drômoise de développement rural, de Mairie Conseils et l'association Tempo Territorial, sur l'agglomération d'Annonay et la Communauté de communes des Monts du Pilat. L'objectif du projet est d'analyser le rythme de vie des habitants pour comprendre leurs difficultés d'accès aux services et commerces par exemple et ainsi y remédier.

Une centaine de chronotypes a été collectée auprès d'habitants de Bourg-Argental et d'Annonay. Des actions correctives pour améliorer l'accès à la lecture publique, aux commerces pendant la pause méridienne, à certains espaces publics sont en cours de réflexion au regard de l'analyse des chronotypes effectuée en lien avec les collectivités.

Les élus d'APARA autour de Michèle Perez

EXPÉRIMENTATION ET COOPÉRATION

OUI-GEF : OUTILS INNOVANTS POUR UNE GESTION FORESTIÈRE CONCERTÉE

Le programme de recherche Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) a pour objectif de rapprocher les équipes de chercheurs des attentes des territoires, dans les domaines de l'agriculture, de la forêt et du développement rural.

Le Parc du Pilat, associé notamment aux Parcs du Massif des Bauges et de Chartreuse et à IRSTEA - Grenoble, a répondu en 2015 au 4e appel à projet PSDR, sur l'élaboration d'« Outils Innovants pour une Gestion Forestière concertée » (OuI-GeF). Cette candidature a été retenue en juillet par un jury national et régional.

Le Parc participera donc à l'étude des circuits locaux de valorisation du bois, ainsi qu'à l'évaluation des impacts positifs et négatifs d'une exploitation forestière. L'objectif est également de veiller à une plus juste rémunération des travaux sylvicoles.

EXPÉRIMENTATION ET COOPÉRATION

TERRAE POUR TERRITOIRES D'AGROÉCOLOGIE

Le Parc du Pilat est engagé avec l'Institut Supérieur d'Agronomie de Rhône-Alpes (ISARA) et l'aide de la Fondation de France dans une recherche participative à 3 ans sur la transition des territoires vers l'agroécologie. L'objectif est d'étudier et d'accompagner les passages vers des systèmes agricoles et alimentaires territorialisés et durables. En 2015, deux groupes d'étudiants de l'ISARA ont enquêté des producteurs laitiers et des viticulteurs du Pilat sur les perceptions de la notion d'agroécologie, sur les changements de pratiques en cours, sur le réseau des conseillers qui oriente ces changements…

Ces enquêtes sont riches d'enseignement et permettent de mieux comprendre les facteurs déclenchant des changements de pratiques agricoles.

Recherche d'Outils Innovants de Gestion Forestière concertée

CHARTE 2025 **AXE 1**

UNE GESTION MAÎTRISÉE DES ESPACES ET DES RESSOURCES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Conforter un réservoir de biodiversité riche et connecté.

Recréer un lien favorable entre urbanisme et paysage.

Garantir une utilisation raisonnée des ressources locales.

64
participants aux observatoires participatifs de la biodiversité.

4
actions de suivi d'espèces réalisées.

19
agriculteurs et syndicats d'estive engagés dans les nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques.

13
actions du Contrat de territoire Corridors écologiques Grand Pilat engagées en 2015 pour un montant total de 490 207 € (16 dossiers de demande de financement portés par 8 structures Maîtres d'Ouvrage).

TOUT LE PILAT

PAEC POUR PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE

À l'initiative du Parc, la candidature du Pilat a été retenue par l'État et la Région pour la mise en œuvre d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique. Pour conforter la place de l'agriculture dans le territoire sur les plans économique, social et environnemental, le Parc a proposé aux agriculteurs de mettre en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) en contrepartie d'un soutien financier public.
Le Parc, les Chambres d'agriculture, l'Addear ou le Conservatoire d'Espaces Naturels ont réalisé 22 diagnostics globaux d'exploitation en 2015. Ainsi la contractualisation de MAEC a été possible pour un montant d'environ 300 000 € pour 5 ans sur 492 hectares. Les bilans globaux d'exploitation ont également été l'occasion d'échanges avec les agriculteurs pour identifier d'autres pistes d'amélioration de la performance de leur exploitation.

Relevés floristiques pour bilans d'exploitations

Observatoire de la biodiversité à Bourg-Argental

MONTS DU PILAT

RENCONTRE DE LA BIODIVERSITÉ À BOURG-ARGENTAL

Une soixantaine de personnes se sont réunies le 21 novembre à l'Espace Déôme de Bourg-Argental afin de participer aux Rencontres de l'Observatoire de la Biodiversité du Parc du Pilat, sur le thème « changement climatique et biodiversité ». Après un bilan de l'Observatoire, la réalité du changement climatique et de ses impacts a été mise en évidence par Météo France, puis le Centre de Recherche d'Écologie Alpine a présenté le programme de sciences participatives Phénoclim qui est relayé désormais par le Parc du Pilat. Enfin, la nécessité d'adapter la gestion forestière face au changement climatique a été exposée. Les ateliers de l'après-midi ont permis d'échanger sur les actions que chaque acteur du territoire peut réaliser afin d'accompagner la biodiversité à travers ce changement global.

Les Crêts du Pilat classés « Patrimoine paysager national »

SAINT-ÉTIENNE-MÉTROPOLE – VERSANT GIER

LES CRÊTS RECONNUS SITE PAYSAGER D'EXCEPTION !

Un des plus anciens objectifs du Parc du Pilat a été atteint le 21 août 2015 : le site des Crêts du Pilat, celui qui lui confère son image d'Épinal, son attractivité touristique, a été reconnu par l'État pour sa valeur paysagère comme site d'exception et élément du patrimoine national, au même titre que le Mont-Saint-Michel ou encore le site de Vallon-Pont-d'Arc.

Il n'aura finalement fallu que 2 ans et demi, après reprise de la procédure de classement sur un périmètre plus restreint avec moins d'espace forestier productif, pour que la concertation avec les acteurs du site aboutisse à cette protection contre des éléments susceptibles de compromettre la valeur paysagère du site des Crêts. La démarche a été pilotée par l'État avec l'appui technique du Parc pour classer 1300 ha sise sur 7 communes : La Valla-en-Gier, Doizieux, Graix, Colombier, Véranne, Roisey et Pélussin.

PILAT RHODANIEN

PREMIER PLAN LOCAL D'URBANISME GROUPÉ DU PILAT

Les Communes de Bessey, Véranne, Roisey et Lupé ont été soutenues par le Parc dans la mise en œuvre du premier PLU groupé du territoire. Elles ont réalisé avec l'aide technique du Parc un Schéma intercommunal de développement permettant de mettre en cohérence leurs projets respectifs. Un appui leur a été apporté tout au long de la démarche de passation du marché public (élaboration du cahier des charges pour groupement de commande, analyse des offres, auditions…) avec les bureaux d'études. Elles ont également bénéficié d'un accompagnement spécifique pour la prise en compte des enjeux agricoles (financement via le PSADER Pilat) ainsi qu'un accompagnement spécifique pour la prise en compte de la Trame verte et bleue réalisée en interne par le Parc (financement via le contrat de corridors écologiques Grand Pilat).

PLU à l'échelle de 4 communes

RÉGION DE CONDRIEU

PLAN PAYSAGE DE LA CÔTIÈRE RHODANIENNE

Le Plan paysage de la Côtière rhodanienne, en rive droite du Rhône de Saint-Romain-en-Gier (69) à Andance (07), est un outil de reconquête et de valorisation intercommunale de la qualité paysagère de cette zone qui, par ailleurs, bénéficie d'un Schéma de secteur. Schéma de secteur et Plan Paysage ont été réalisés en cohérence et dans une large concertation avec les acteurs locaux sous le pilotage conjoint du Parc et du Syndicat mixte du SCoT des Rives du Rhône. Ce plan se décline en une présentation détaillée des richesses paysagères du territoire, un document d'orientations stratégiques et des fiches de recommandations pour accompagner méthodologiquement la mise en œuvre du Plan paysage qui a débuté en 2015. La recherche de financements pour la réalisation d'actions concrètes se poursuivra sur 2016.

11
communes aidées pour la prise en compte de la trame verte et bleue dans les PLU, dont 6 dans le territoire du Parc et 5 hors du territoire du Parc.

29
communes accompagnées pour l'élaboration de leur document de planification urbaine.

2
projets d'aménagement opérationnels accompagnés (Chuyer et Trêves).

29
dépôts sauvages, épaves de voitures, affichages publicitaires signalés par les éco-gardes du Parc.

2
manifestations sportives en site Natura 2000 accompagnées pour limiter leurs incidences et communiquer sur les milieux naturels.

Élaboration du Plan paysage avec les maires

CHARTE 2025 **AXE 2**

DES MODES DE VIE PLUS SOBRES ET PLUS SOLIDAIRES

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

S'assurer d'un habitat durable.

Prendre des initiatives pour une mobilité durable.

Promouvoir des usages de loisirs doux.

Valoriser les patrimoines et renforcer les échanges culturels.

286
personnes accueillies en conseil architectural.

1109
avis donnés sur des demandes d'autorisation de construction.

6
aires de covoiturage en plus sur le Pilat.

3
structures employeuses adhérentes au service d'autopartage expérimenté sur Pélussin, 3 touristes et 10 habitants l'ont utilisé ponctuellement.

TOUT LE PILAT

GUIDE DE GESTION PATRIMONIALE DES CHEMINS ET DE LEURS USAGES

En février 2015, des réunions ont eu lieu avec les Communes afin de leur présenter une méthode d'analyse des problèmes d'entretien et de conflit recensés sur les chemins du Pilat. Cette méthode d'aide à la décision repose sur l'utilisation d'un site de cartographie en ligne et d'un Guide à destination des élus communaux. Elle se base sur les données d'une centaine d'entretiens réalisés auprès des gestionnaires et usagers des chemins ainsi que sur des cartographies produites avec l'appui de plusieurs acteurs et d'un logiciel d'analyse multicritères cartographique. Ce dernier a permis de modéliser une carte de « Sensibilité des chemins à l'érosion » et une carte de « Conseils aux randonneurs motorisés ». Cette recherche appliquée en géographie-sociale s'est conclue en décembre 2015. Elle donnera lieu à la production d'une thèse qui sera soutenue en 2016.

Au détour d'un chemin

MONTS DU PILAT

CONCERTS EN BALADES ET SCÈNES AUX CHAMPS À THÉLIS-LA-COMBE

Le 6 août 2015, dans le cadre de « Concerts en balades et Scènes aux champs », le Parc a présenté aux randonneurs présents les projets futurs visant à affirmer le Pilat en tant que destination « vélo ». Parmi les nombreux projets évoqués, la future véloroute voie verte « Via Fluvia » reliant les fleuves Loire et Rhône passant entre Saint-Sauveur-en-Rue et Saint-Marcel-les-Annonay a été plus particulièrement présentée. Ce projet s'inscrit dans la démarche Pôle de nature du Massif Central en déclinaison de laquelle le Parc et tous ses partenaires ont désormais 5 ans pour promouvoir le VTT, le cyclo et l'itinérance à vélo tout en préservant la richesse naturelle et paysagère du massif. Après ces échanges fructueux le public a pu profiter du village de Thélis en se plongeant dans une pièce hommage à Jean Jaurès.

30 juillet 2015, spectacle à Saint-Michel-sur-Rhône

SAINT-ÉTIENNE-MÉTROPOLE - VERSANT GIER

CHARTREUSE DE SAINTE-CROIX-EN-JAREZ

En 2015, le Comité de pilotage dédié à la valorisation de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, le Comité scientifique *ad hoc* et ses groupes de travail, se sont réunis à huit reprises. Tous les partenaires du site (Saint-Étienne-Métropole, Commune de Sainte-Croix-en-Jarez, Association de Sauvegarde, Saint-Étienne Tourisme et Parc) mènent en parallèle des actions selon leurs moyens et leur champs d'intervention. Pour ce qui est du Parc du Pilat, une consultation pour la maitrise d'œuvre des travaux de rénovation de l'Ermitage, propriété du Parc, a été lancée et attribuée. Le cabinet retenu a travaillé sur le projet architectural et une déclaration préalable de travaux a été déposée en décembre.

L'Ermitage avant rénovation

PILAT RHODANIEN

LA MISSION MOBILITÉ DU PARC À CHAVANAY

MOPI, la mission mobilité du Parc du Pilat accompagne la Commune de Chavanay dans sa réflexion pour rendre plus agréable la traversée de son centre village. Les enjeux sont importants en terme de sécurité pour les piétons, d'accès aux commerces le long de la route et de fluidité du trafic, notamment aux heures de pointe où la circulation est difficile.

Le Parc a notamment aidé la Commune dans la rédaction d'un cahier des charges d'appel d'offre et sur le choix du prestataire qui accompagnera la Commune à imaginer différentes solutions pour régler les difficultés rencontrées dans le cadre de la traversée du bourg. Ces solutions devront être définies dans un cadre participatif et faire l'objet de test grandeur nature.

Se déplacer à Chavanay

RÉGION DE CONDRIEU

DU NOUVEAU POUR LES CONSEILS EN ARCHITECTURE

En 2015, le Parc a mis en place une nouvelle permanence en architecture à Condrieu. Une fois par mois, les porteurs de projet peuvent solliciter les architectes du Parc pour un conseil en amont dans le cas d'un projet de construction ou de rénovation. Cette nouvelle permanence vient s'ajouter à celles déjà en place à Bourg-Argental, Saint-Genest-Malifaux, Pélussin et Saint-Paul-en-Jarez.

Afin d'illustrer ces conseils, le Parc a édité en 2015 la brochure « Construire dans le Pilat ». Elle présente les règles locales à connaître avant le dépôt d'un permis de construire, d'une déclaration préalable ou d'un permis d'aménager. Ce dossier documentaire est destiné à tous ceux qui construisent dans le Pilat. Il est diffusé à la Maison du Parc, dans les mairies et peut se télécharger sur le site internet du Parc.

1 041 512 km
en voiture (soit environ 69 voitures qui feraient 15 000 km / an) évités du fait de l'action de la mission mobilité du Parc.

44
manifestations de pleine nature sur lesquelles le Parc a donné un avis dont 9 épreuves de loisirs motorisés sur lesquelles le Parc a émis un avis négatif.

42
demandes de prêts du matériel de sonorisation et d'affichage honorées par le Parc.

480
randonneurs,
1285
spectateurs,
381
repas pour Concerts en balades et Scènes aux champs (Maclas, Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Michel-sur-Rhône, Thélis-la-Combe et Longes).

Guide pour bien construire dans le Pilat

CHARTE 2025 **AXE 3**

DES MODES DE PRODUCTION DURABLE EN LIEN AVEC LA CONSOMMATION LOCALE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Maintenir une activité agricole de qualité et accroître son autonomie.

Renforcer l'exploitation et la production forestière dans le respect de l'environnement.

Poursuivre le développement de l'écotourisme.

Accompagner la création de biens et de services ancrés territorialement.

Viser la sobriété et l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables.

104
entreprises figurant sur le site éco-acteurs.

9
projets suivis dans le cadre de la Charte forestière de territoire.

TOUT LE PILAT

SYLV'ACCTES

Fin 2013, le Parc s'engageait avec 6 autres territoires de Rhône-Alpes dans l'expérimentation « Sylv'ACCTES » proposée par la Région et le Centre régional de la propriété forestière. Il s'agit d'encourager et financer une gestion forestière visant non seulement à produire du bois d'œuvre, mais aussi à développer les services écosystémiques fournis par la forêt : biodiversité, qualité de l'eau et des paysages, protection des sols contre l'érosion, stockage carbone…

En 2015, l'association Sylv'ACCTES a ainsi vu le jour, chargée de valider les initiatives locales et de gérer les financements. Pour le Pilat, 4 modes de gestion forestière favorisant les services écosystémiques ont été validés. Les propriétaires forestiers du territoire pourraient donc solliciter une aide financière dès 2016 s'ils entrent dans ce cadre.

MONTS DU PILAT

LANCEMENT DU SITE ÉCO-ACTEURS

Le 31 octobre 2015, le nouveau site www.pilat-ecoacteurs.fr était inauguré à l'occasion du lancement du Festival du cinéma solidaire à Bourg-Argental.

Ce site internet se veut une vitrine de l'activité économique et sociale du Pilat. Il a été conçu comme tel par les acteurs locaux eux-mêmes (entreprises artisanales et commerciales essentiellement) qui ont défini collectivement la forme et le contenu du site au cours d'ateliers participatifs animés en 2014 et 2015.

Ainsi, le site est dit « partagé » car les acteurs locaux ont la possibilité d'agir directement sur le contenu en réalisant eux-mêmes leur fiche-annuaire, en mettant à jour des actualités concernant leurs activités, en diffusant des offres de matériaux ou de matériels via la « ressourcerie en ligne » et en intervenant sur le forum.

Sylv'ACCTES, une expérimentation qui pourrait rapporter

Seuil sur le Dorlay

SAINT-ÉTIENNE-MÉTROPOLE - VERSANT GIER

MICRO-HYDRAULIQUE DANS LA VALLÉE DU DORLAY ?

Dans le cadre du programme TEPOS-cv et en lien avec les objectifs de valorisation du patrimoine industriel textile de la vallée du Dorlay, l'association HELIOSE et le Parc du Pilat ont procédé, à l'été 2015, au recensement exhaustif des seuils (levées) présents sur le Dorlay, de Lorette à Doizieux.

Ainsi, 18 ouvrages ont été identifiés et caractérisés en fonction de leur état. Pour les ouvrages les mieux conservés, il est prévu de poursuivre plus loin les investigations (état des biefs, des ouvrages techniques,…) pour identifier quelques sites où pourrait exister un potentiel de production d'énergie hydraulique.

PILAT RHODANIEN

CONCILIER FINANCES CLASSIQUES ET FINANCES PARTICIPATIVES

En 2015, le Parc a identifié les besoins en financement des entreprises et associations du Pilat et repéré les sources de financement potentielles, notamment celle relative à la mobilisation de l'épargne citoyenne locale.

Dans ce cadre, une formation-action sur le crowdfunding (financement de projets par la foule grâce à des plateformes internet) a été proposée par le Parc à 18 porteurs de projets. Un médiateur numérique de l'association Zoomacom leur a présenté méthodes et outils pour préparer, lancer et suivre une campagne de levée de fonds sur internet au cours de 5 ateliers répartis sur le territoire dont 2 à Pélussin (mais aussi 2 à Bourg-Argental et 1 à Condrieu).

Atelier finances participatives

Rencontre entre Michèle Perez et la Ministre de l'Écologie

RÉGION DE CONDRIEU

SMAP POUR SMART GRID DANS LES PARCS

Adossé à la première centrale villageoise photovoltaïque mise en service il y a 16 mois dans le village des Haies, SMAP est le tout premier démonstrateur rural « smart grid » initié en France. Ce réseau intelligent va permettre de définir des méthodes et des outils pour accompagner le développement des énergies renouvelables en zone rurale, notamment les projets citoyens de centrales villageoises qui se dupliquent en Rhône-Alpes et ailleurs. Les partenaires de SMAP, dont le Parc et ERDF, se sont organisés en consortium pour étudier des solutions innovantes et en tirer le meilleur parti en matière de gestion des réseaux électriques et de maîtrise des consommations d'électricité.

Le projet a été présenté à la COP 21 à Paris sur le stand de Saint-Étienne-Métropole, visité par le Président de la République et la Ministre Ségolène Royale notamment.

107
personnes accueillies sur le Martelloscope de Pélussin, sur 7 séances.

135
opérateurs touristiques recommandés Parc.

19
entreprises touristiques engagées dans la Charte Européenne de Tourisme Durable.

94 km
de sentiers de randonnées entretenus par les équipes techniques du Parc.

1,2 km
de sentier de randonnées restauré par le Parc.

450 km
d'itinéraires VTT dont le balisage a été revu.

4
plaquettes de sentiers communaux réalisées (Farnay, La Valla-en-Gier, Pélussin, Saint-Jean-Bonnefonds).

40
rendez-vous physiques et

150
personnes conseillées par téléphone en matière d'économie d'énergie dans l'habitat en lien avec les Points info énergie Loire et Rhône.

CHARTE 2025 **AXE 5**

UNE MOBILISATION DE TOUS POUR CHANGER D'ÈRE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Développer une culture commune du territoire par la connaissance.

Rendre chacun acteur du projet de territoire.

40
rendez-vous portés par le Parc et recensés dans le guide des « Rendez-vous de mon Parc 2015 ».

66
classes du Pilat et des villes-portes ont bénéficié du programme d'éducation au territoire, soit plus de 1550 élèves.

12
sessions des « mercredis des enfants du Parc » ont été organisées avec un taux de remplissage de 92 %.

29
prêts d'expositions du Parc.

Chantier de débroussaillage

PARC ET VILLES-PORTES

UN PROJET POUR UN MANDAT

La stratégie du Parc pour « changer d'ère » adoptée en 2014 se décline autour de 3 piliers :
- le programme annuel des « Rendez-vous de mon Parc » ;
- un appel à projets bisannuel à destination d'associations et collectifs (à lancer en 2016) ;
- un appel à projets « un projet pour un mandat » à destination des collectivités.

Ce dernier, lancé en 2015, court sur la durée du mandat électoral communal et intercommunal. Sur 19 propositions reçues, le jury a choisi d'accompagner les projets des 10 collectivités suivantes : Chavanay, Communauté de communes du Pilat Rhodanien, Condrieu, Graix, La Versanne, Le Chambon-Feugerolles, Longes, Rive-de-Gier, Saint-Romain-en-Gal et Saint-Sauveur-en-Rue. Tous les projets, quel que soit leur thème, se fondent sur la mobilisation et la participation active des habitants pour leur réalisation.

PARC ET VILLES-PORTES

DES SCOUTS DANS LE PILAT

Pour la deuxième année consécutive, Scouts et Guides de France a mis à la disposition du Syndicat mixte du Parc un volontaire en service civique : Clément Arquillière. Partageant des valeurs communes, les deux institutions ont décidé de s'allier pour favoriser la présence de camps Scouts dans le Pilat. Sous l'impulsion de Clément, 258 scouts, issus majoritairement des villes de proximité du Parc, ont ainsi acquis une connaissance du Pilat et de ce qui fait de lui un territoire classé Parc naturel régional. En 2015, 10 chantiers participatifs proposés par les Communes ou le Parc ont également pu être exécutés par des scouts : construction d'une passerelle, travaux de peinture ou de débroussaillage… Les chantiers ont aussi permis à certains habitants du Pilat de découvrir le Scoutisme.

Les Rendez-vous de mon Parc 2015 « Chaussitre à saute-mouton »

PARC ET VILLES-PORTES

CHRONIQUES SUR FRANCE BLEU SAINT-ÉTIENNE LOIRE

Depuis la rentrée de septembre 2015, le Parc du Pilat anime tous les samedis matin une chronique de 3 minutes sur les ondes de France Bleu Saint-Étienne Loire.

Les sujets en relation avec l'actualité sont des plus variés afin de transmettre la dimension globale de l'action du Parc, sur l'ensemble des domaines relatifs au projet de territoire : la charte.

Cette chronique est ensuite diffusée en podcast sur internet, et ainsi accessible à tous.

Chroniques hebdomadaires

PARC ET VILLES-PORTES

LE FESTIVAL DU CINÉMA SOLIDAIRE DU PILAT S'OUVRE AUX CINÉMAS DES VILLES-PORTES

L'édition 2015 du Festival du cinéma solidaire du Pilat avait pour thème la finance solidaire. Il a trouvé cette année écho auprès des cinémas des villes-portes de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier qui ont ainsi rejoint le collectif organisateur (coordonné par le Parc du Pilat).

Les 20 membres du collectif ont suivi une formation à l'animation de débat de 3 séances de 4 heures qui a apporté méthodologie et techniques de préparation.

Cette nouvelle forme de préparation du festival, appréciée par le collectif, a tissé de nouvelles relations entre ses membres.

24
communes organisatrices des chantiers Pilat Propre.

14
structures ayant participé au Challenge « Au travail, j'y vais autrement ».

550
spectateurs du Festival du cinéma solidaire organisé par le Parc en lien avec les CIGALES et les cinémas du Pilat.

L'après-midi d'ouverture du Festival organisée à Bourg-Argental a été suivie de 7 soirées ciné-rencontres qui ont accueilli plus de 550 participants. Deux réalisateurs de films se sont déplacés et plus de 26 intervenants ont contribué à l'animation des soirées.

Festival du cinéma solidaire

LE TERRITOIRE DU PARC DU PILAT ET SES VILLES-PORTES

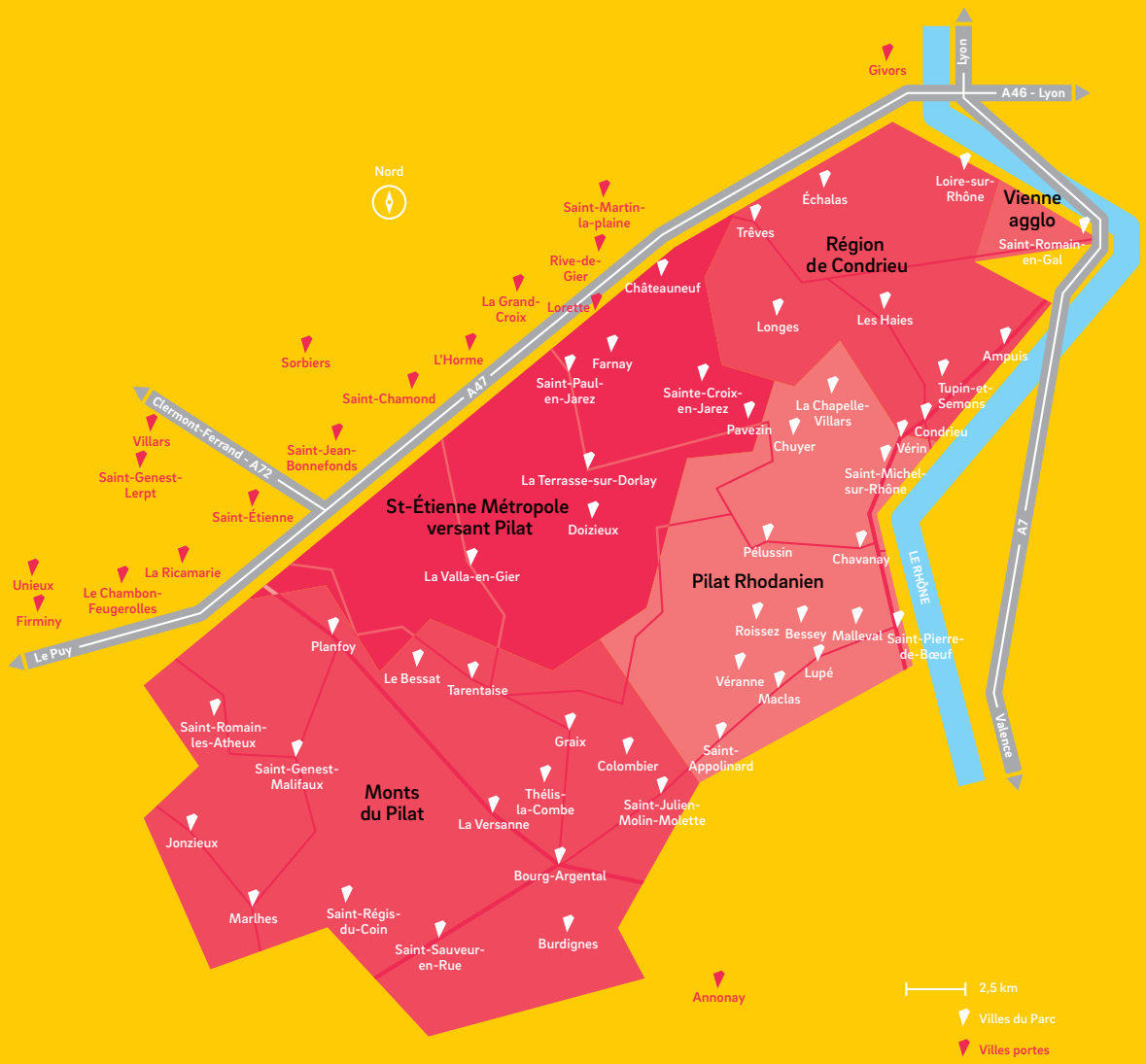

Parc naturel régional du Pilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels.
Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ 42410 Pélussin
04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

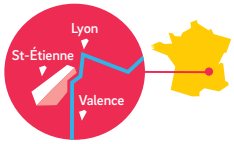

www.parc-naturel-pilat.fr

AUVERGNE – RhôneAlpes*

* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'État avant le 1er octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

RHÔNE LE DÉPARTEMENT

Loire LE DÉPARTEMENT

Conception graphique : Atelier Multiple (Aurore Duhamel / Delphine Gavache) et Élodie Cavel. **Imprimé sur papier recyclé.**
Crédits photographiques : Parc du Pilat : F. Beauvisage – C. Mabilon – JL. Rigaux – N. Douay – J. Marceau – S. Belatrou – F. Costé – C. Béal – G. Chorgnon – P. Arnaud – D. Lazzareschi – C. Arquillère – C. Gazel